



No de résolution
ou annotation

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 31 JANVIER 2018

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le **31 janvier 2018** à 13 h au Centre communautaire de Laurel, situé au 3470 route Principale à Wentworth-Nord.

Cette séance fut convoquée conformément à l'article 152 du Code municipal, et l'avis de convocation a été signifié tel que requis par l'article 153 du Code municipal, aux membres du conseil municipal et chaque Membre déclare en avoir reçu copie.

Étaient présents : les conseillers messieurs, Jean-Luc Groulx, Eric Johnston et David Zgodzinski

Étaient absents : Les conseillers André Cliche, Yvon Paradis et la conseillère madame Suzanne Paradis.

Formant quorum sous la présidence du maire, François Ghali

Étaient aussi présents : madame Sophie Bélanger, directrice générale et secrétaire-trésorière.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire ouvre la séance et constate le quorum à 13 heures.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Groulx, appuyé par monsieur David Zgodzinski

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté.

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Abrogation du Règlement 2017-508 déterminant le taux de taxes et compensation pour les services municipaux de l'exercice financier 2018;
3. Avis de motion et dépôt du projet de Règlement 2018-524 décrétant l'imposition, compensation et tarifs pour les services municipaux pour l'année 2018;
4. Période de questions;
5. Levée de la séance extraordinaire.



No de résolution
ou annotation

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 31 JANVIER 2018

2018-01-036

**ABROGATION DU RÈGLEMENT 2017-508 DÉTERMINANT LE TAUX DE TAXES ET
COMPENSATION POUR LES SERVICES MUNICIPAUX DE L'EXERCICE FINANCIER
2018**

ATTENDU QUE le règlement 2017-508 existait déjà sous l'appellation Règlement 2017-508 Règlement décrétant les modalités de prise en charge de l'entretien partiel d'une partie de la rue du Chemin-de-Fer (côté ouest : de la barrière au # 1042 inclusivement) par la municipalité de Wentworth-Nord pour la période hivernale 2017-2018;

ATTENDU QUE le règlement 2017-508 déterminant le taux de taxes et compensation pour les services municipaux de l'exercice financier a été adopté le 15 janvier 2018 sans que cette erreur soit relevée;

ATTENDU QUE tel que prévu à l'article 445 du Code municipal, l'adoption de tout règlement doit désormais être précédé du dépôt d'un projet de Règlement;

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Groulx, appuyé par monsieur David Zgodzinski

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'abroger le règlement 2017-508 déterminant le taux de taxes et compensation pour les services municipaux de l'exercice 2018.

2018-01-037

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 2018-524 DÉCRÉTANT
LES TAUX DE TAXES, COMPENSATIONS ET TARIFS POUR LES SERVICES
MUNICIPAUX DE L'EXERCICE FINANCIER 2018**

Le conseiller Eric Johnson donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil municipal, le Règlement no 2018-524 décrétant les taux de taxes, compensations et tarifs pour les services municipaux de l'exercice financier 2018, sera adopté, et il dépose ledit projet de Règlement.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Les personnes présentes ont maintenant l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil.



No de résolution
ou annotation

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 31 JANVIER 2018

CERTIFICAT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Je soussignée Sophie Bélanger certifie que des crédits sont disponibles pour toutes les dépenses autorisées à l'intérieur de ce procès-verbal.

En foi de quoi, je donne le présent certificat à Wentworth-Nord ce 31^{ième} jour du mois de janvier deux mille dix-huit.

2018-01-038

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Groulx, appuyé par monsieur David Zgodzinski

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers de lever la séance extraordinaire à 13 heures 06 minutes.

 

François Ghali
Maire

Sophie Bélanger
Directrice générale
et secrétaire-trésorière



No de résolution
ou annotation